



# Logitis

## Responsabilités civile et Pénale des élus du CE et Le règlement Intérieur du Comité

1

### PROGRAMME INTER CE

#### **I. Les Responsabilités Civile et Pénale des élus du Comité d'entreprise**

**OBJECTIFS :** Amener les participants à mieux maîtriser les risques et les responsabilités potentiels mais réels d'un Comité d'Entreprise et de ses membres.

##### ***La Responsabilité Civile (RC)***

- Notion - définition
- La responsabilité contractuelle
- La responsabilité délictuelle
- Les risques encourus : Par qui ? Comment ? Combien ?
- Nécessité de s'assurer : prix, prise en charge, contenu
- Etudes de Cas

##### ***La Responsabilité Pénale***

- Les conditions de base
- Le degré de fautes
- Les atteintes les plus fréquentes
- La responsabilité pénale collective
- La responsabilité pénale individuelle
- Les risques encourus
- Etudes de Cas

##### ***Gérer les contentieux***

- Internes ou extérieurs : les différents recours

##### ***Les Différents Tribunaux***

- Savoir se diriger dans les rouages du système judiciaire
- Les différents délais de prescription

##### ***Attention un CE ou un membre CE peuvent être responsable sur ses deniers personnels***

- Les différentes hypothèses de cette situation
- Peut-on s'en dégager ?
- Etudes de Cas

**Pour tout renseignement : Contactez Dorothee → 03.27.42.67.78**  
LOGITIS, 307 rue Jean Jaurès – 59410 ANZIN – [www.logitis.info](http://www.logitis.info) – [contact@logitis.info](mailto:contact@logitis.info)



# Responsabilités civile et Pénale des élus du CE et Le règlement Intérieur du Comité

## II. Le Règlement Intérieur du Comité

2

**OBJECTIFS :** Analyser le guide du Comité d'Entreprise  
Agir plus efficacement au sein du Comité.  
Améliorer les différentes relations du Comité avec le reste de son entreprise

### **La mise en place du Règlement Intérieur**

- L'élaboration
- La forme du document
- L'adoption
- Les signatures

### **Le contenu du Règlement Intérieur**

- Définition
- Le fonctionnement du CE
- La gestion des rapports avec l'employeur
- La gestion des rapports avec les salariés
- La personnalité du CE

### **La durée de validité du R I**

- Le délai d'application
- Sa durée dans le temps
- La prudence

### **Les conditions de validité et de contrôle**

- A qui s'applique-t-il ?
- Qui est compétent pour son contrôle ?
- Ses possibles modifications (quand, comment...)

### **Cas concrets**

**Durée** : 1 jour  
**Nbre de participants** : 6 à 10 personnes. Un support de formation est remis à chaque participant.  
**Intervenant** : Gilles WADDINGTON (EDHEC Lille – CNAM Paris).  
**Coût** : 590.00 € nets par stagiaire  
(Ce prix comprend les pauses du matin et de l'après-midi ainsi que le déjeuner).

**Pour tout renseignement : Contactez Dorothée → 03.27.42.67.78**

LOGITIS, 307 rue Jean Jaurès – 59410 ANZIN – [www.logitis.info](http://www.logitis.info) – [contact@logitis.info](mailto:contact@logitis.info)